

## Séance du 29.03.2018

### Conduites d'eau potable et d'eaux usées : choix des bureaux d'ingénieurs

Le CC attribue les mandats suivants :

- Eau potable à la Forniry : Blanc & Schmid SA pour un montant de Fr. 11'300.00 TTC.
- Eau potable à Verpougner : Ingéo SA pour un montant de Fr. 11'529.80 TTC.
- Eaux usées au Pro du Ran : Editech SA pour le montant de Fr. 10'168.65 TTC.

Ces offres sont les plus avantageuses.

### Décompte des coûts de fonctionnement de l'APEA de Sion

Le CC prend connaissance de coûts de fonctionnement 2017 de l'Apea de Sion.

La part à charge de la commune d'Ayent se monte à Fr. 76'028.05.

## Séance du 12.04.2018

### Comptes 2017 de la Municipalité

Aperçu du compte administratif	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017
<b>Compte de fonctionnement</b>			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- fr. 17'359'196.35	16'847'151.00	19'170'481.60
Revenus financiers	+ fr. 20'065'787.71	19'385'151.00	21'315'838.61
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr. -	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr. 2'706'591.36	2'538'000.00	2'145'357.01
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr. 2'706'591.36	2'538'000.00	2'145'357.01
Amortissements ordinaires	- fr. 2'754'437.60	2'865'500.00	2'546'602.36
Amortissements complémentaires	- fr. 300'000.00	300'000.00	300'000.00
Amortissement du découvert au bilan	- fr. -	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr. 347'846.24	627'500.00	701'245.35
<b>Excédent de revenus</b>	= fr. -	-	-
<b>Compte des investissements</b>			
Dépenses	+ fr. 4'019'979.83	3'513'900.00	3'013'460.85
Recettes	- fr. 640'359.00	723'650.00	637'569.00
<b>Investissements nets</b>	= fr. 3'379'620.83	2'790'250.00	2'375'891.85
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr. -	-	-
<b>Financement</b>			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr. 2'706'591.36	2'538'000.00	2'145'357.01
Investissements nets	- fr. 3'379'620.83	2'790'250.00	2'375'891.85
Investissements nets (négatifs)	+ fr. -	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr. 673'029.47	252'250.00	230'534.84
<b>Excédent de financement</b>	= fr. -	-	-

Sous réserve du rapport de contrôle par Gefima SA, organe nommé pour la vérification des comptes de la Municipalité :

- Le CC accepte, à l'unanimité, les comptes 2017.
- Le CC accepte, à l'unanimité, l'état des crédits d'engagements au 31.12.2017.
- Le CC accepte, à l'unanimité, la liste des crédits complémentaires au 31.12.2017.

### **OGSP Secteur Rive Droite**

Les comptes 2017 de l'OGSP Secteur Rive Droite (Organisme de Gestion des Salaires Pastoraux) bouclent par un excédent de charges à répartir entre les paroisses de Fr. 634'769.90.

Le coût à charge de la commune d'Ayent pour 2017 se monte à Fr. 155'229.60.

Conformément à l'article 6.5 de la convention en vigueur, l'OGSP établit les comptes et les transmet pour approbation aux conseils de gestion et en informe les conseils communaux.

### **Nomination de personnel enseignant**

Suite à la mise au concours parue dans le Bulletin officiel et le Nouvelliste du 16 mars 2018, nous avons reçu 27 postulations pour l'école primaire.

Le CC préavise l'engagement suivant (à l'essai pour une année) :

- Mme Pauline Lambiel, 29 ans, titulaire du diplôme HEP obtenu en décembre 2017. Elle effectue depuis un remplacement longue durée à Ardon. Elle dispose de bonnes compétences en allemand, anglais et italien. Elle enseignera l'an prochain à Arbaz à raison de 6 périodes en 1-2H et de 15 périodes en 7-8H.